

Compte Rendu de l'Assemblée Permanente du 1^{er} Mai 2026 (« la deuxième AP d'avril »)

Avec 6 personnes présentes, nul besoin de désignation de rôles. Gaël prend les notes et fera le compte rendu.

Les comptes rendus des deux dernières assemblées (2^e de mars et 1^{ère} d'avril exceptionnellement) approuvés à 4 voix sur 4 votants.

Actualités des commissions :

- La commission communication est toujours dépendante d'Héloïse qui s'est mise en retrait, mais Gaël a pris le relais sur les envois mails et la mise à jour du site. La mailing list a été mise à jour avec les adresse mails des nouveaux cotisants.

- Le groupe de travail « gestion des conflits » a eu la joie de rencontrer Maloin, personne ressource en justice restaurative, transformative et communautaire, qui nous a fait un topo sur diverses notions ayant trait à son domaine, notamment de l'écoute, de la communication, de la gestion des émotions. Quand il gère des cas délicats, il a un procédé de travail en cercles communautaires, qui s'étale sur 2 à 3 jours de discussions avec et entre les parties prenantes. Une réunion de débriefing doit encore avoir lieu entre membres du Remue au sujet de cette réunion qui s'est terminé de manière malheureusement un peu rapide.

- Pierre est dans trop de commissions, il aimerait se recentrer sur la communication dans le but d'élargir la diffusion de nos merveilleuses activités à d'autres acteurs locaux – journaux, etc.

Points d'information :

- Florence présente et propose des arpentages de livres, au moins un pour commencer : il s'agit d'une méthode de lecture en collectif, ou au cours d'une même séance, le livre est physiquement découpé en parties, qui sont distribuées à autant de lecteurs, qui lisent et font ensuite un résumé et un commentaire de ce qu'ils en ont compris, permettant l'appropriation et la désacralisation de l'objet – qui peut d'ailleurs aussi être relié à nouveau au cours de la même activité, selon le cas. Pierre rebondit en proposant le livre « Faire justice » d'Elsa Deck Marsault, Gaël souhaiterait y prendre part.

- Eric, qui prend les photos pour la Remuante avec Hervé, et qui était là pour le repas partagé de ce même jour, propose de prendre bénévolement des photos du café et des événements y ayant lieu. Cela semblant être son métier, il est vraisemblable qu'il fasse les choses dans les règles, respecte l'anonymat des gens si besoin, etc.

- Gaël s'est renseigné sur le Dispositif Local d'Accompagnement – DLA – avec franceactive-loire, et a produit un document récapitulatif ici : https://remue-meninges.com/pdf/a_propos_du_DLA.pdf
Jeff propose de creuser les pistes que nous conseille la personne nous ayant renseigné.

- La compta de 2025 est faite, 6000 euros de déficit qui semble fluctuer assez peu en fonction du nombre de salariés (on rappelle que 2025 a commencé avec un salarié et s'est terminée sans salarié)
On déplore beaucoup de vols, on fait 40 % de marge au bar globalement, et la trésorerie est très

basse. Il faudrait aller chercher les cotisations des associations qui organisent des ateliers chez nous et qui ne les ont pas encore honorées, sans oublier celles des usagers.

- Subséquemment, au sujet des finances de 2026 : les subventions tombent tard cette année, nous en avons demandé deux à la DRAC (concernant le handicap, l'autisme, le jardin, les bandes dessinées) et sollicité le FDVA (formation bénévolat, fonctionnement)

Florence aborde le dispositif Espace de Vie Sociale – EVS – avec une grosse subvention à la clé (elle parle de 28 000 euros, Jeff a plus le souvenir de 10 000) Jeff rappelle qu'il y a déjà eu tentative autour de 2020, que de principe tout était fait et accepté, mais que nous avons été politiquement bloqué par quelqu'un qui refusait que sa structure n'ait pas droit aux mêmes fonds. Florence propose de nous transmettre le dossier qu'elle avait monté pour ce dispositif dans sa précédente association, et nous suggère de tisser des liens avec la CAF.

- Gaël a pris rendez-vous avec un avocat conseil au tribunal, et a produit un autre document récapitulatif ici : https://remue-meninges.com/pdf/a_propos_des_plaintes_et_mains_courantes.pdf
Apportons quelques clarifications qui valent le coup :

* La plainte contre X n'est pas seulement utilisée dans le cas où on ignore qui est le coupable, elle peut aussi servir à faire entendre sa doléance sans le stigmatiser ou le pointer du doigt. On peut tout à fait déposer plainte contre X en nommant la personne qui nous a causé du tort.

* Toute déclaration peut faire l'objet d'une main courante, qu'un poste de police ou une gendarmerie est dans l'obligation de prendre

* Si une plainte est légale, un poste de police ou une gendarmerie est dans l'obligation de la prendre (légale au sens où la victime souhaite déposer plainte pour une infraction dont elle a subi le préjudice, qu'elle soit une personne physique ou morale)

* En cas de refus, un courrier au procureur de la république (qui est en gros le chef de ces gens) est le meilleur moyen d'action.

- L'idée d'un point de collecte de produits d'hygiène féminine au Remue (et accessoirement, d'une mise à disposition d'une fraction de ceux-ci aux toilettes du Remue) par les brigades de solidarité reçoit un accord de principe de l'assemblée, la question ne fait même pas débat.

- On rappelle, le 10 mai prochain, le dimanche de gros mots : textes qui seront calligraphiés sur les vitres par Caroline 8 jours plus tard, qui d'ailleurs se demande si elle ne s'est pas engagée pour un travail un peu trop conséquent au regard de la contrepartie entendue, et qui pourrait aussi faire usage de récup de peinture blanche acrylique pour l'occasion : appel à toutes bonnes volontés.

- Autre appel à toutes bonnes volontés : qui peut nous aider à trouver des assos colocataires pour l'appartement à l'étage du Remue ?

Quelqu'un suggère l'hébergement social ou d'urgence.

Points à débattre :

- La question « Quelle est la logique sous-tendant le choix du vendredi faisant la deuxième AP du mois, est-ce le quatrième ou le dernier vendredi du mois ? » trouve la réponse suivante : les vendredis sont précieux pour la programmation, qui aime se laisser du mou pour pouvoir arbitrer quelle activité du Remue-Méninges peut avoir lieu quand, il n'y a ainsi pas de logique, c'est fait pour.

- Le téléphone du bar a disparu. Faut-il refaire la carte sim ? Gaël propose de donner son nokia à l'écran cassé pour dépanner.

- Il faut fixer les conditions de l'AG qui doit avoir lieu avant la fin juin. Il n'est pas nécessaire de la faire coïncider à une AP (lundi 8 et vendredi 26) mais il faut en priorité s'assurer que Jeanne et Pierre soient disponible à la date envisagée. Le choix le plus tardif laisse aussi du temps pour tout clôturer. Pierre rappelle qu'il faut rédiger le rapport d'activité, et Gaël est toujours intéressé pour filer un coup de main là-dessus. Nous attendrons Jeanne pour fixer la date, et rappeler la volonté de petite soirée festive interne.

Notes annexes : Le point finances avait été développé à l'ordre du jour de manière détaillée, nous le copions donc ci-dessous

* Point sur les finances 2025. Et 2026. (commission finances)

Les informations principales de la clôture des comptes:

- Un déficit d'environ 6000€ sur l'année. A peu près conforme à ce qui était anticipé.
- Une trésorerie qui atteint les limites de ce qu'on peut se permettre sans risquer la rupture de paiements. Il faudrait vraiment reconstituer une trésorerie pour se donner de la marge.
- Une masse salariale divisée à peu près par deux.
- 25% de subventions publiques en moins par rapport à l'année précédente.
- Diminution importante des sommes encaissées pour les adhésions.
- Les dons de particulier proviennent très majoritairement d'une seule personne en l'absence de nouvelle campagne.
- La marge sur l'activité commerciale a nettement diminué. Sur la cuisine, pour l'année 2024 il y avait équilibre entre les achats de marchandise et les ventes, en 2025, on constate un déficit important. Sur le bar, les volumes d'achats restent comparables par rapport à l'année précédente, mais les recettes baissent de 7000€ euros.

Les perspectives 2026:

- Dans l'immédiat, notre trésorerie, tant que les subventions ne sont pas versées, supportera très mal les dépenses importantes imprévues (telles qu'un chauffe eau ou un logiciel de caisse, qui pour prévu qu'il soit n'avait pas été chiffré au prévisionnel).
- Aucun mécénat dans le budget, alors que pour 2024 et 2025 les mécénats avaient une place assez importante. A cela deux raisons: pas de groupes pour porter des projets qui pourraient faire l'objet d'un mécénat. Pas de forces disponibles pour chercher des mécénats à solliciter.
- En l'absence de salariés, l'équilibre budgétaire semble pouvoir être envisagé.